Pour une souveraineté populaire sociale et laïque : la constituante laïque

Programme du 27 mars 2022 : 9h30 à 18h

09h30-11h00 : Pour une constituante laïque et souveraine

La souveraineté du peuple républicaine renvoie à la constituante. Elle est alors profondément liée à la liberté de conscience et donc à la laïcité traduite dans la loi de 1905.

Intervenants : André Bellon, président de Pour une constituante, et S. Tomei, universitaire
Animatrice : Semira Tilli, Réseau 1905.

11h15-13h00 : La Sécurité sociale comme réalité de l'universalisme social et laïque

Produit de la démocratie sociale, la Sécurité sociale traduit un universalisme concret par les droits qu'elle procure et du financement par les cotisations sociales issu des salaires.

Intervenants : M. Lamboley, animateur du Réseau social laïque, B. Teper, Combat social combat laïque.
Animatrice : Michèle Dessenne, Parti de la Démondialisation (PARDEM).

14h15-16h15 : Articuler combats politiques et sociaux de la démocratie politique et sociale

Les combats collectifs sont aussi individuels. L'articulation de la démocratie sociale et politique avec le renouvellement des élections pour la Sécurité sociale permet engagement personnel pour le respect des droits tout comme le combat des femmes pour la liberté et l'égalité.

Intervenants : J.-M. Toulouse, PARDEM, et N. Remadna, Brigade des Mères.
Animatrice : Anne Cecile Robert, docteur en droit européen.

16h30- 18h00 : La laïcité, un combat de la jeunesse

Comment renouveler l'intérêt laïque dans la jeunesse : enjeux et obstacles.

Intervenants : G. Jonhson, élu municipal, Narrimane : Brigade des mères.
Animateur : Patrice Hemet, porte parole du MS 21.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

rsociallaique@gmail/.com

Le 01/03/2022